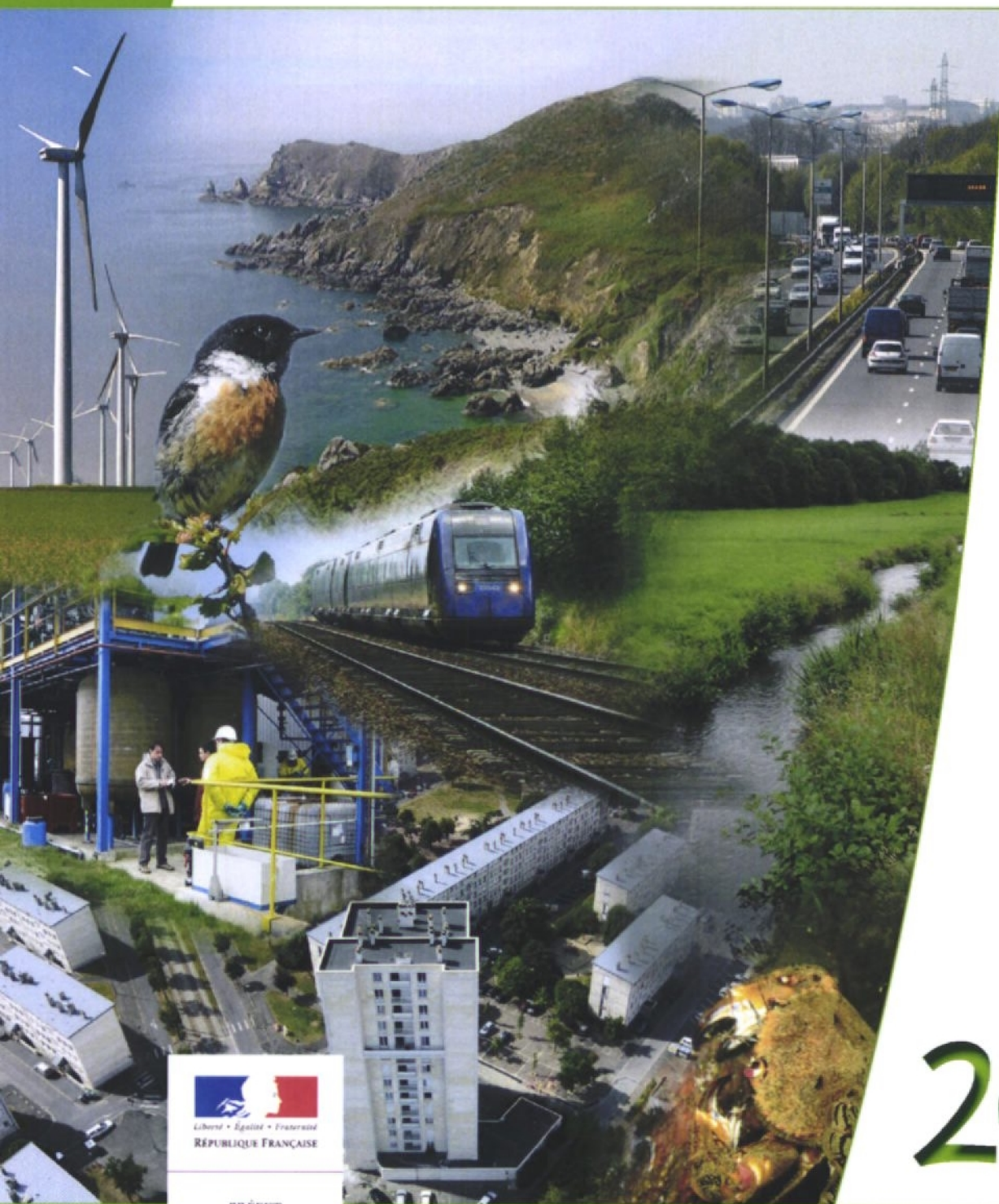


DREAL Basse-Normandie

Rapport d'activité



PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Basse-Normandie

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

MET
266

SOMMAIRE

Edito

Aménagement du territoire 4

Infrastructures de transport routier 4

Infrastructures de transport ferroviaire 6

Urbanisme-planification durable 8

Habitat 10

Logement 10

Connaissance et évaluation 12

Connaissance et prospective des territoires 12

Evaluation environnementale 14

Préservation des milieux naturels et de la biodiversité 16

Eau et ressources minérales - Biodiversité - Sites et paysages 16

Prévention des risques technologiques et naturels 18

Risques technologiques et naturels - Sous-sol et après mines 18

Maîtrise de la consommation d'énergie 20

Energie - Développement durable - Construction durable 20

Transports routiers 24

Animation du milieu professionnel 24

Régulation et contrôle des transports routiers 25

Homologation et contrôle technique des véhicules 26

Sécurité et éducation routières 27

Management - Pilotage 28

Budget - Ressources humaines - Qualité Communication - PCSI - Performance 28

Organigramme 30

Glossaire 32

Si l'année 2010 avait consacré la naissance de la DREAL, l'un des nouveaux services régionaux de l'Etat, l'année 2011 aura été largement dédiée à la mise en œuvre opérationnelle du Grenelle de l'environnement. Quatre chantiers phare ont mobilisé les services de la DREAL durant cette année : l'élaboration du schéma régional air, énergie, climat, le lancement des réflexions sur le schéma régional de cohérence écologique (trame verte et bleue), l'élaboration de la contribution régionale à la stratégie de création des aires protégées (SCAP) et l'établissement des listes départementales d'activités soumises à évaluation d'incidence au titre de Natura 2000.

Les deux premiers schémas sont élaborés conjointement avec le Conseil régional, et seront achevés en 2012. La SCAP est pour sa part une initiative de l'Etat, l'objectif assigné consistant à placer sous protection forte 2% du territoire national, sans qu'un objectif chiffré soit assigné à chaque région. L'établissement des listes départementales d'activités soumise à évaluation d'incidence s'est déroulé dans une large concertation. La DREAL produira en 2012 des documents permettant de simplifier pour l'usager la prise en compte de cette exigence, sur le modèle du travail réalisé pour l'évaluation d'incidence des manifestations sportives, qui apporte satisfaction.

Au-delà des schémas, la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement s'est traduite par des réalisations plus concrètes, pas nécessairement perceptibles par le grand public mais qui modifieront indéniablement notre mode de vie à moyen terme, comme par exemple la mise en place de la réglementation thermique 2012, qui constitue une avancée importante dans les exigences de performance énergétique des nouvelles constructions.

La DREAL s'est par ailleurs investie dans des missions qui comptent pour les normands : suivi des travaux ferroviaires dans le cadre du contrat de projet Etat-Région, animation régionale de la mise en œuvre de la politique de logement social, poursuite de l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques, mise en œuvre de la politique de prévention des risques liés aux submersions marines, etc.

L'année 2012 verra certains de ces dossiers s'achever, il en sera ainsi des schémas régionaux que j'évoquais au début de cet éditorial. D'autres dossiers majeurs viendront rejoindre la liste des missions à accomplir par la DREAL. Cette direction régionale œuvre au quotidien pour l'intégration de politique parfois contradictoires en apparence. Les deux premières années d'expérience montre que ce travail, pour délicat qu'il soit, peut être couronné de succès.

Didier Lallement,
Préfet de la région Basse-Normandie

Comme vous le savez, le champs de compétence de la DREAL est extrêmement vaste, allant du financement du logement social à la protection de la biodiversité, en passant par la prévention des risques technologiques ou le contrôle des transports terrestres. Rien d'étonnant, donc, à ce que l'année 2011 ait été une année riche en activités et en résultats pour la DREAL. Je ne me risquerai donc pas, dans cet éditorial, à réaliser une synthèse de cette deuxième année d'existence de la DREAL et je vous renvoie pour plus de détail au corps de ce rapport annuel.

L'un des enjeux majeurs pour la DREAL, à l'origine de la création de cette direction régionale, consiste à améliorer la transversalité des positions prises par l'administration en matière d'aménagement durable des territoires. Cet enjeu de transversalité conditionne fortement notre organisation et nous produisons chaque jour des efforts pour atteindre cet objectif.

Contrairement à ce qui peut être parfois entendu, le métier de la DREAL ne consiste pas à empêcher les projets de se réaliser. Le cœur de notre action consiste à promouvoir le développement durable, expression dont le premier terme ne comporte aucune ambiguïté. Nous devons par contre être exigeants dans l'analyse des dossiers qui nous sont soumis, car exigence et rigueur sont sources de progrès. Mon expérience professionnelle m'a permis de constater à de nombreuses reprises que l'innovation – vecteur majeur de développement – naissait de ce qui apparaissait initialement comme une contrainte administrative. Ce discours n'est pas dans l'air du temps, mais résume bien ma philosophie d'action, et celle que j'essaie d'impulser au sein de la DREAL.

La DREAL est certifiée ISO 9001, sur les champs d'activité correspondant à ceux de l'ancienne DRIRE. Nous travaillons activement à l'extension de notre champs de certification et l'année 2012 sera pour nous l'occasion d'un renouvellement – du moins je l'espère – de notre certification. L'écoute de nos bénéficiaires est pour nous un axe majeur de progrès. Plusieurs services de la DREAL ont engagé des enquêtes pour mieux connaître les attentes de nos bénéficiaires, et identifier leurs motifs de satisfaction ou d'insatisfaction. Les résultats de ces enquêtes sont toujours instructifs. Pour aller plus loin, j'invite chaque lecteur de ce rapport à nous faire part de ses attentes quant aux modalités d'action de la DREAL. L'innovation, que j'évoquais plus haut, naît aussi de la confrontation d'idées...

Christophe Quintin,
Directeur régional de la DREAL Basse-Normandie

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER

FAITS MARQUANTS 2011

Travaux de modernisation du réseau routier national

- **RN13 « Déviation de Loucelles » :**
 - Achèvement sur la section neuve de l'ouvrage hydraulique passage grande faune sur le Goupil et du passage supérieur de la RD158.
 - Mise en service de l'itinéraires de substitution entre les RD94 et 217 et entre les RD82 et 158 bis.
- **A88 :**
 - Lancement des travaux de l'itinéraire de substitution au sud de Caen entre la RD229 et la RD89, sur 2,5 km.
 - Démarrage des travaux de l'itinéraire agricole de Falaise, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général du Calvados.
- **RN174 - section nord « Aménagement Carentan-Saint-Lô » :**
 - Achèvement des travaux d'ouvrage d'art lancés par le plan de relance.
 - Achèvement des travaux de l'échangeur avec la RN13 et du pont sur la voie ferroviaire Paris-Cherbourg.
 - Lancement des travaux de terrassements, assainissement, chaussées.



CHIFFRES CLÉS

En 2011, 21 M€ de crédits de paiement ont été investis en Basse-Normandie sur le réseau routier national, dont 8,1 M€ dans le Calvados, 10,4 M€ dans la Manche et 2,5 M€ dans l'Orne.



- **RN12 « section Hauterive - Le-Mêle-sur-Sarthe » :**
 - Travaux de finition
- **RN12 « Déviation nord-ouest d'Alençon » :**
 - Achèvement du doublement de l'ouvrage SNCF



Décisions ou procédures administratives majeures

- Concertation au titre de l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme sur l'opération de sécurisation/fluidification du boulevard périphérique nord de Caen entre le 17 octobre et le 17 novembre 2011.



- Enquête parcellaire pour l'achèvement de l'itinéraire de substitution de l'A88 entre les RD89 et 131 et des aménagements ponctuels.
- Enquête parcellaire de la déviation nord-ouest d'Alençon

Environnement

- **RN13 « Déviation de Loucelles » :**
Création de gîtes pour les chiroptères intégrés dans les ouvrages d'art, dans le cadre du « plan national chiroptères ».
- **RN12 « Hauterive - Le-Mêle-sur-Sarthe » :**
Poursuite de la mise en œuvre de mesures compensatoires pour les habitats naturels



OBJECTIFS 2012

- Poursuivre les travaux engagés sur la déviation de Loucelles ; l'année 2012 sera celle de réalisation de la section neuve, qui sera mise en service en 2013
- Construire le mur anti-bruit de Rots, en rive de la RN13, au titre de la résolution des points noirs bruit
- Acheter les travaux de l'itinéraire de substitution de l'A88 entre les RD229 et 89 et démarrer les travaux de la section entre les RD89 et 41
- Poursuivre la mise en œuvre de la charte d'objectifs pour l'A88, au titre de la politique du 1% paysage et développement
- Finaliser le projet et lancer l'enquête publique de l'opération de sécurisation du boulevard périphérique nord de Caen
- Lancer l'enquête d'utilité publique du diffuseur des Pépinières, sur le boulevard périphérique de Caen, en lien avec la communauté d'agglomération de Caen-la-mer
- Poursuivre les études de déploiement d'un système de gestion dynamique du trafic sur le boulevard périphérique de Caen, sous maîtrise d'ouvrage DIRNO
- Produire les études sur la mise en concession du demi-contournement sud de Caen
- Acheter les travaux de mise à deux fois deux voies de la RN174 entre Saint-Lô et Carentan
- Réaliser les études environnementales sur la RN13, section Valognes - Cherbourg
- Lancer les travaux de terrassement, assainissement, chaussées sur la déviation nord-ouest d'Alençon
- Mettre à jour l'avant-projet sommaire de la mise à deux fois deux voies de la RN12 entre Mortagne-au-Perche et Tourouvre

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT FERROVIAIRE

FAITS MARQUANTS 2011

Les opérations ferroviaires menées sous maîtrise d'ouvrage RFF sont inscrites au contrat de projet Etat-région (CPER) 2007/2013. Le volet ferroviaire représente un montant global de 139,827 M€, dont 44,5 M€ de part Etat (et 65,357 M€ de part Région). Entre fin 2010 et fin 2011, le taux d'engagement des crédits de l'Etat est passé de 28,9 % à 52,3 %.

Un avenant au contrat de projet Etat/Région a été signé le 22 juillet 2011 à enveloppe constante pour le volet ferroviaire, afin de prendre en compte les évolutions sur les programmes inscrits et répondre aux besoins nouveaux par redéploiements de crédits.

Ainsi, le programme d'amélioration des performances entre Caen et Le Mans a été réévalué à 51,965 M€ au lieu de 40,90 M€, et le programme de desserte de la baie du Mont Saint-Michel, tel que prévu en 2007, est apparu comme étant insuffisamment avancé pour être réalisé dans son ensemble d'ici la fin du CPER et a été réévalué à 61,489 M€ au lieu de 87,527 M€.

Par ailleurs, d'autres besoins urgents sont apparus et ont été pris en compte pour un montant global de 14,933 M€, portant notamment sur la ligne nouvelle Paris-Normandie, la section Trouville/Deauville-Dives/Cabourg et la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de plusieurs gares bas-normandes (Caen, Alençon, Lison et Avranches).

Desserte de la Baie du Mont Saint Michel

Les travaux de modernisation de la section Folligny - Avranches, ainsi que ceux du poste de commande d'Avranches, ont démarré fin 2011.

Dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER en 2011, les programmes initiaux des opérations Avranches - Pontorson et Pontorson - Dol de Bretagne ont été redéfinis en accord avec les partenaires du CPER breton. Les études d'expertise et de divers scénarios de régénération des voies ont ainsi démarré fin 2011.

Amélioration des performances Caen - Le Mans

Les travaux relatifs à la régénération de la voie ferrée entre Mézidon et Alençon ont démarré en septembre 2011.

Le financement de la phase « réalisation » de la modernisation de la signalisation (BABR - Blocks Automatiques à Permissivité Restreinte) entre Surdon et Alençon a été mis en place en 2011.

La modernisation du poste de commandes d'Alençon, dont la phase « réalisation » devait commencer en 2011, a été finalement reportée hors CPER actuel.

Sur l'ensemble de l'axe Caen - Alençon - Le Mans - Tours, une étude exploratoire commune aux 3 régions Basse-Normandie, Pays-de-Loire et Centre, visant à définir les conditions et perspectives d'amélioration de cet axe, a démarré en avril 2011.



Améliorations Caen - Rouen

Co-financée par les CPER de Basse-Normandie et de Haute-Normandie, les travaux de la 1ère tranche de régénération de la section Serquigny-Oissel se sont achevés en 2011.

Mise en accessibilité de la gare de Caen

Hors CPER, et bénéficiant notamment de 2 M€ de financement au titre du plan de relance, les travaux de mise en accessibilité



de la gare de Caen se sont poursuivis en 2011, avec notamment la mise en service fin 2011 de l'ascenseur du quai 1.

Paris - Granville

Sous la présidence du Préfet de Région, missionné par le ministre en charge des transports, le comité de pilotage s'est réuni le 16 mai 2011. Les premiers résultats des huit études préliminaires ont été présentés à cette occasion. Le comité de pilotage a conclu à la nécessité de réaliser une synthèse permettant d'évaluer la pertinence des solutions étudiées à travers cinq critères fonctionnels (régularité, temps de parcours, information voyageurs-exploitant, confort des usagers et développement durable), ainsi que l'impact potentiel des divers aménagements étudiés sur les différentes classes d'incidents constatés sur la ligne.

Ligne Nouvelle Paris - Normandie (LNPN)

Ce projet implique les partenaires des 3 régions Ile de France, Haute-Normandie et Basse-Normandie.

Les études préalables au débat public de la ligne nouvelle Paris-Normandie achevées début 2011, complétées par les réunions du comité technique, des comités territoriaux et du comité de pilotage, ont permis la saisine par RFF de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) le 2 mars 2011.

Le débat public, animé par la Commission Particulière du Débat Public désignée à cet effet, a démarré le 3 octobre 2011 pour une durée de 4 mois.



Ligne Trouville-Dives

La phase travaux de la régénération partielle (sur 6 km) de la ligne Trouville-Dives dite « Côte fleurie » a démarré en 2011.

Nouvelles missions en 2011...!

Suite à la signature de la convention Etat - SNCF sur les Trains d'Equilibre du Territoire (TET) en décembre 2010, l'Etat est devenu autorité organisatrice (AO) pour les 40 lignes ferroviaires concernées et en a confié l'exploitation à la SNCF pour la période 2011/2013.

En Basse-Normandie, les lignes TET sont : Caen-Paris-Cherbourg (+ Lisieux-Trouville/Deauville), Paris-Granville et Caen-Alençon-Le Mans-Tours.

La DREAL est ainsi le représentant de l'AO nationale auprès des partenaires ferroviaires et des usagers.

OBJECTIFS 2012

L'année 2012 doit permettre de contractualiser un deuxième avenant du volet ferroviaire du CPER 2007/2013 pour tenir compte du report de l'opération de modernisation du poste de commande d'Alençon et de l'évolution des opérations inscrites.

Sont notamment programmés en 2012 :

- La poursuite des travaux de modernisation de la section Folligny - Avranches ainsi que ceux du poste de commande d'Avranches
- La fin des travaux de régénération de la voie ferrée entre Mézidon et Alençon
- Le début des travaux de modernisation de la signalisation (BAPR) entre Surdon et Alençon
- La fin de l'étude exploratoire de modernisation de l'axe Caen - Alençon - Le Mans - Tours
- La réalisation de la 2ème tranche de travaux de régénération entre Serquigny et Oissel (Caen-Rouen)
- La fin des travaux de régénération de la ligne Trouville-Dives
- L'engagement de la phase « réalisation » de l'opération de mise en accessibilité PMR de la gare d'Alençon

Par ailleurs, deux opérations présentent des enjeux particuliers :

- la modernisation de la ligne Paris-Granville, compte tenu des nombreux dysfonctionnements constatés sur cette liaison et subis par les usagers, en terme de régularité et de fiabilité de la ligne. L'objectif 2012 est de définir le programme final d'investissement, constituant le plan d'amélioration de la ligne ferroviaire Paris Granville, ainsi que d'engager les études relatives aux aménagements prioritaires à réaliser au titre du CPER actuel.
- le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) visant à mettre Caen et Le Havre à 1h15 de Paris et offrir aux territoires normands les meilleures conditions de leur développement économique. A l'issue du débat public qui se termine le 3 février 2012, et au vu du compte-rendu et du bilan de ce débat, RFF fera connaître courant du 2ème trimestre 2012 sa décision sur la suite donnée au projet.

URBANISME-PLANIFICATION DURABLE

FAITS MARQUANTS 2011

La déclinaison au niveau régional du « plan Ville Durable »

Deux ateliers d'échanges « quartiers durables » délocalisés ont réuni de nombreux élus ; ces ateliers ont en particulier abordé des problématiques concrètes rencontrées sur le terrain et ont apporté des exemples de bonnes pratiques : le 19 avril dans l'Orne, en partenariat avec le PNR du Perche pour « une meilleure qualité de vie en milieu rural » ; le 18 octobre dans la Manche sur le thème « quartiers durables : bâtir un projet dans la(les) continuité(s) ».

Différents outils ont par ailleurs été finalisés et valorisés en 2011 :

- un référentiel méthodologique à destination des élus et des services
- un répertoire des acteurs régionaux de l'aménagement
- un outil de veille sur les quartiers durables en Basse-Normandie

L'intranet et l'internet de la DREAL, ainsi qu'un extranet collaboratif rendent largement compte de ces travaux ; des films retraçant le contenu des ateliers peuvent notamment y être visionnés. Le réseau métier Ville durable s'est réuni régulièrement en 2011 et a, entre autres, analysé les candidatures bas-normandes de l'appel à projets national sur les éco-quartiers.



La planification et l'aménagement

Les différents services de la DREAL ont contribué au renseignement des indicateurs de suivi de la directive territoriale d'aménagement de l'Estuaire de la Seine. Une présentation de l'état d'avancement de la mise en oeuvre de cette DTA a été faite lors du Conseil de l'Estuaire du 10 novembre 2011. La DREAL BN a activement contribué, en lien avec la DREAL HN, à l'expression des attentes de l'Etat dans l'élaboration du programme pluriannuel d'intervention (PPI) de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN). Elle a également contribué, en lien avec la DDTM 14, à la définition du prochain programme partenarial d'études de l'agence d'urbanisme de Caen-la-Mer (AUCAME).

L'atelier d'aménagement et d'urbanisme régional (AAUR) animé par la DREAL s'est réuni à deux reprises : le 6 juillet sur le thème des orientations d'aménagement et de programmation dans les PLU, le 13 décembre sur le thème « aménagement numérique des territoires et documents d'urbanisme ».

Sur la base des contributions de ses différents services, la DREAL a préparé des avis de synthèse portant notamment sur les SCOT arrêtés de Caen-métropole, du Sud Pays d'Auge, sur les diagnostics des SCOT de la Suisse-Normande et de Saint-Lô et sur le dire de l'Etat sur le littoral manchois. La DREAL a participé aux réunions du pôle aménagement, risques et énergie éolienne (PAREE) regroupant les services de l'Etat dans le Calvados et à celles de la mission de l'aménagement de l'espace (MAE) en place dans la Manche.

Elle a aussi soutenu et obtenu des financements de l'Etat dans le cadre d'appels à projets nationaux sur les SCOT ruraux et les PLU intercommunaux.

Le réseau des chargés de planification qu'elle anime a poursuivi activement ses travaux.

CHIFFRES CLÉS

La déclinaison régionale du « plan Ville Durable »

Atelier « quartiers durables » du 19 avril : 120 participants, dont 47 représentaient des collectivités locales

Atelier « quartiers durables » du 18 octobre : 147 participants, dont 65 représentaient des collectivités locales

1 film réalisé pour chacun de ces ateliers, en ligne sur les sites de la DREAL

Les schémas de cohérence territoriale (SCoT)

6 SCoT approuvés en Basse-Normandie de 2007 à 2011 :

- 4 dans le Calvados : Nord Pays d'Auge, Bessin, Caen Métropole (Grenelle) et Sud Pays d'Auge
- 2 dans la Manche : Centre Manche Ouest et Cotentin

7 SCoT en cours d'élaboration :

- 4 dans le Calvados : Bocage (Vire), Pré-Bocage (Villers-Bocage), Suisse Normande (Condé-sur-Noireau) et Pays de Falaise
- 2 dans la Manche : Pays Saint-Lois (après annulation par le tribunal administratif) et Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel (Grenelle)
- 1 dans l'Orne : Alençon

La contribution de la DREAL aux documents d'urbanisme

8 indicateurs DTA suivis par les services

34 avis sur des projets de SCOT ou de PLU

40 « porter à connaissance » PLU ou PLUI

40 participants environ lors des ateliers d'aménagement et d'urbanisme régional

Les politiques contractuelles

2 participations aux comités de suivi interfonds (examen de l'état d'avancement de la consommation des crédits européens)

9 participations aux comités techniques de programmation

38 avis sur dossiers gérés par l'Etat

20 avis sur dossiers gérés par le Conseil Régional

17 certifications de service fait en cours

L'aménagement numérique des territoires

Une sensibilisation importante des acteurs de l'aménagement a été réalisée avec le soutien du CETE de l'Ouest et du SGAR, tant en interne (acteurs de l'Orne, CODER, DIMOA, formations diverses) qu'en externe en lien avec les membres de l'instance de gouvernance (AFIGEO, RURALITIC).

Le travail sur « numérique et planification de l'urbanisme » s'est poursuivi : AAUR dédié (voir ci-dessus) à destination des bureaux d'études ; contenu du porter à connaissance des SCOT et avis exprimés sur certains SCOT...

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (SCORAN), la DREAL a animé un groupe d'experts de l'Etat et des collectivités sur la mutualisation des travaux de génie civil et la connaissance des réseaux ; elle a aussi participé à la mise en place d'un observatoire des usages du numérique.

Plus largement, la DREAL s'est investie dans de nombreux réseaux (GTIC, DATAR, MEDDTL) pour monter en compétence et pour agir de manière concertée et structurée.

Les politiques contractuelles

Sur sollicitation du SGAR, la DREAL a exposé les enjeux et les thèmes prioritaires qu'elle souhaite voir pris en compte dans la prochaine programmation de fonds 2014-2020.

Après avoir clarifié les circuits et modalités d'instruction des dossiers sollicitant des crédits FEDER, la DREAL, qui participe aux comités régionaux de programmation, a mis en œuvre les procédures, puis exprimé des avis sur ces nombreux dossiers.

Elle a aussi mené une réflexion sur l'ouverture des fonds FEDER au logement.

L'aménagement durable du territoire

La DREAL a travaillé à la réalisation d'une plaquette destinée à éclairer le concept d'aménagement durable du territoire. Destinée en priorité aux agents de la DREAL dans leur diversité, cette production en forme de vademecum identifie quatre axes d'intervention et les illustre à partir d'un exemple tiré du quotidien.



OBJECTIFS 2012

■ Déclinaison régionale du « plan Ville Durable »

- 2 nouveaux ateliers prévus en 2012 ; sensibilisation des aménageurs et plus particulièrement des géomètres aux enjeux de l'urbanisme durable.
- Possible déconcentration régionale de plusieurs aspects du « plan Ville durable » : sensibilisation et formation aux pratiques de l'aménagement durable, organisation régionale de l'appel à projets pour les éco-quartiers...

■ Planification et aménagement

- Interventions sur les documents d'urbanisme à enjeux en priorité (PLUI, littoral, communes de l'agglomération).
- Numérisation de toutes les servitudes d'utilité publique applicables sur le territoire bas-normand.
- Lutte contre la consommation par l'urbanisation des espaces naturels et agricoles.
- Positionnement stratégique sur le littoral.

■ Aménagement numérique des territoires

- Mise en œuvre de la stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCORAN).
- Poursuite du programme lancé en 2011 sur la mutualisation des travaux de génie civil et la connaissance des réseaux.
- Participation aux démarches partenariales concernant l'observatoire des usages et la sensibilisation des nombreux acteurs impliqués à des titres divers dans le développement du numérique.

■ Politiques contractuelles

- Veille active sur les orientations stratégiques communautaires.
- Accompagnement et acculturation des agents DREAL et DDT(M) sur les dispositifs financiers mobilisables.
- Accompagnement des porteurs de projets, dans le montage de leur dossier de demande de fonds FEDER, pour une présence amont de la DREAL.

■ Aménagement durable du territoire

- Accompagnement de la diffusion interne de la plaquette sur l'aménagement durable du territoire visant à consolider en interne le partage effectif du concept.

LOGEMENT

FAITS MARQUANTS 2011

En 2011, le contexte global de la construction est favorable. Dans la prolongation de 2010, on assiste à une reprise des autorisations de construire (+18%), surtout marquée dans le Calvados. Le collectif tire largement cette croissance, même si la part individuel reste prépondérante (64%, contre 72% en 2010). Les mises en chantier qui étaient encore à la baisse en 2010, compte tenu des délais de construction, traduisent cette reprise en 2011 puisque les mises en chantier connaissent une forte reprise en 2011 (+21%).

En dépit d'un recentrage de la politique nationale de production de logements sociaux vers les zones les plus tendues, la production régionale est restée très soutenue avec 946 PLUS-PLAI financés et 1024 PLS accordés, soit au total 1970 logements, chiffre comparable à 2009 (1806).

Dans l'objectif du « **logement d'abord** », 47 logements en pension de famille ont pu être financés dont 30 dans le Calvados.

Malgré une tendance à la détente du marché (-0,4 point en 2010) sur l'ensemble de la région, fruit du Plan de Cohésion Sociale, une tension sur la demande en logements sociaux persiste sur certaines zones (Agglomérations de Caen, Cherbourg et Granville, Côte fleurie).

La réhabilitation du parc privé enregistre en 2011 un recul sensible avec 1463 logements subventionnés pour 2480 en 2010. Cela traduit la réforme de l'ANAH intervenue en janvier 2011, caractérisée par une plus grande sélectivité, un resserrement des priorités et une réorientation marquée au profit des propriétaires-occupants (PO). Le montant des aides reste élevé : 8,4 M€.



CHIFFRES CLÉS

1463 logements réhabilités avec des aides de l'ANAH

148 logements réhabilités au titre de la précarité énergétique « Habiter mieux »

17,1 M€ engagés sur les opérations de l'ANRU en 2011

1970 logements sociaux financés dont 946 PLUS - PLAI

250 recours DALO

2266 logements sociaux réhabilités par l'éco-prêts sur la période 2009/2011

308 ménages relogés grâce au Droit au Logement Opposable (depuis 2008)

18 conventions d'utilité sociale signées avec les bailleurs sociaux



Le démarrage du programme « **Habiter mieux** » dans le courant d'année avec la signature des contrats locaux d'engagement a permis d'amorcer le processus de traitement de la précarité énergétique avec 148 logements (PO) financés.



Sur les trois premiers trimestres 2011, on compte près de 5330 Prêts à taux zéro + (PTZ+), avec une part importante dans l'ancien (70%). Le nombre total de prêts devrait se situer aux alentours de 6000, proche de celui de 2010 : 6900.

L'accession sociale à la propriété, grâce au prêt social location-accession (PSLA), a enregistré une progression exceptionnelle en 2011 avec 458 logements pour 116 l'année précédente.

Le nombre des recours DALO (250) a progressé de 30% sur une année, en particulier dans la Manche (101 contre 61 en 2010), restant stable dans le Calvados (121 contre 124). Depuis leur création, les commissions de médiation ont examiné 757 recours et ont permis le logement de 308 ménages (soit 41%).

Les dispositifs d'accompagnement de la politique du « **logement d'abord** » se sont mis en place avec le déploiement du formulaire de demande de logement et du N° unique, la signature des conventions Etat-bailleurs pour la réservation des logements (Calvados et Orne), l'installation du service Intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) dans les trois départements

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine qui totalise 8 conventions pour 14 sites et 179,3 M€, les opérations ont significativement progressé en 2011 avec 17,1 M€ engagés, ce qui porte à 84% l'avancement global des projets.

OBJECTIFS 2012

- Mettre en œuvre la politique du « logement d'abord » qui privilégie, autant que possible, une solution de logement pour les personnes sans abris ou risquant de l'être.
- La nécessaire montée en régime de l'ensemble du programme d'aides de l'ANAH sur le traitement de l'habitat indigne et la lutte contre la précarité énergétique, avec les partenaires locaux
- Réponse de la manière la plus adaptée aux besoins prioritaires en logements, en privilégiant les opérations répondant le mieux aux politiques publiques.



DONNÉES DÉPARTEMENTALES

Type de données	Calvados	Manche	Orne
Taux de vacance - Logement locatif social (LLS) (données 2010)	2,1%	3.1%	6.1%
Taux de mobilité - Logement locatif social (LLS) (données 2010)	10,4%	11.3%	14.7%
Population (rp2009)	680 900	498 100	291 600
Nombre de logement sociaux	53 090	36 354	21 906
Nombre de logements PLUS/PLAI/PLS financés	1 610	134	226
Nombre de logements réhabilités par l'ANAH	466	681	316
Nombre de recours DALO	124	101	25
Nombre de conventions d'utilité sociale (CUS)	9	5	4
Nombre de logements réhabilités par l'Eco-prêts (CDC)	179	418	0
Engagements des opérations ANRU	10 M€	3,9 M€	3,2 M€

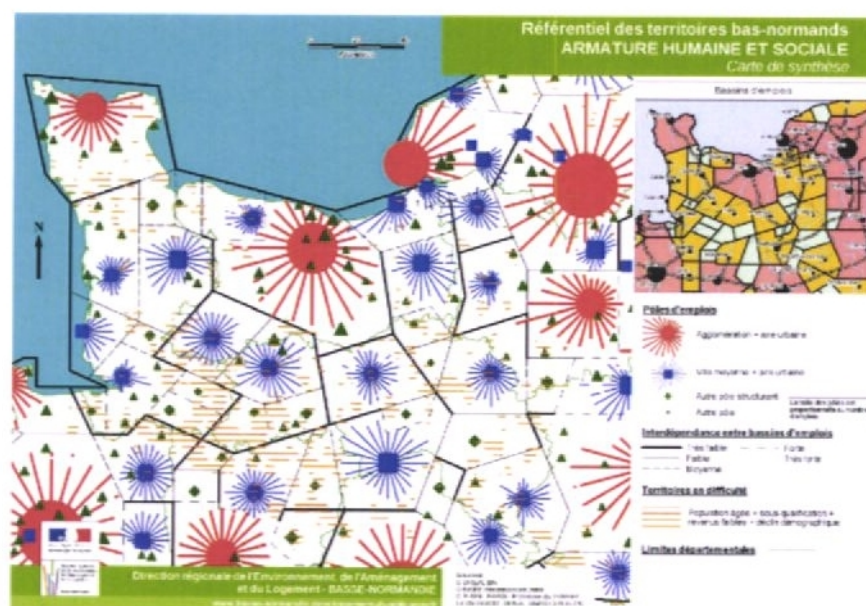
CONNAISSANCE ET PROSPECTIVE DES TERRITOIRES

FAITS MARQUANTS 2011

Référentiel des territoires bas-normands

La DREAL a lancé fin 2010 une démarche de prospective territoriale sur les futurs possibles de la Basse-Normandie à l'horizon 2030-2050. Cette démarche a pour finalité, en s'appuyant sur une dynamique de réflexion collective, de parvenir à identifier les grands enjeux prospectifs pour l'aménagement durable des territoires bas-normands et, à partir de là, d'éclairer la DREAL dans la formulation locale des politiques publiques dont elle a la charge. Ces travaux, croisés avec un diagnostic territorial systématique, permettront en effet d'élaborer un outil d'aide à la décision à vocation stratégique : le « référentiel des territoires bas-normands », cadre de référence à moyen et long terme pour l'action territoriale du ministère en Basse-Normandie.

Un atelier de prospective a été constitué en février 2011, réunissant une trentaine de participants de différents horizons et constituant une diversité de points de vue et de cultures professionnelles (collectivités territoriales, services et opérateurs de l'Etat, chambres consulaires, associations, CESER, agences d'urbanisme...). Cet atelier s'est réuni sept fois jusqu'en octobre 2011. Ses travaux ont permis de construire cinq scénarios exploratoires pour la Basse-Normandie à l'horizon 2030-2050 et d'identifier vingt chantiers prospectifs stratégiques pour l'aménagement durable des territoires bas-normands.



L'animation et la valorisation régionales de la connaissance des territoires

Durant l'année 2011, outre le catalogue des études, plusieurs outils et instances opérationnels, partagés avec les directions départementales des territoires, ont été mis en place par la DREAL pour assurer l'animation et la valorisation de la connaissance des territoires.

CHIFFRES CLÉS

Référentiel des territoires bas-normands

- 46 facteurs de changement en Basse-Normandie à moyen et long terme.
- 6 variables motrices qui fabriqueront les territoires bas-normands de demain.
- 5 scénarios exploratoires contrastés de la Basse-Normandie à l'horizon 2030-2050
- 8 grandes armatures analysées (humaine, écologique, économique, agricole, énergétique, infrastructures, aménités, gouvernance) pour territorialiser les scénarios.
- 20 chantiers prospectifs stratégiques

CIRCÉ, le Catalogue Interactif Régional de Consultation des Études

- Au 31 décembre 2011, 151 études disponibles.
- Entre mai et décembre 2011, 2489 visites et 7696 fiches études consultées.
- 4 consultations sur 5 sont extérieures au ministère.

Parmi ces dispositifs figure la création d'un réseau-métier. Son objectif est de faciliter les partenariats, l'accès à la connaissance et l'harmonisation des pratiques. Un bulletin semestriel intitulé « Grand Angle » constitue le support de communication et de valorisation du réseau-métier. Le premier numéro a été publié en septembre 2011.

Deux journées régionales des études ont également été organisées en 2011. Ce sont des moments privilégiés pour valoriser les études produites par les services, échanger sur le plan méthodologique, faire converger les doctrines en matière d'aménagement durable et ainsi contribuer à améliorer le discours de l'Etat sur les territoires. Les sujets valorisés en 2011 étaient les suivants : l'économie résidentielle en Basse-Normandie (DREAL / DDTM 50), l'adaptation au changement climatique en Basse-Normandie (DREAL), le processus d'urbanisation des terres agricoles (DDTM 14) et les premiers éléments de prospective et de diagnostic issus du référentiel des territoires (DREAL).



OBJECTIFS 2012

- Achever le référentiel des territoires :
 - d'une part, compléter (travaux conjoints avec l'INSEE), finaliser (rédaction des rapports) et valoriser (présentations et mise à disposition) la partie prospective réalisée en 2011,
 - d'autre part, élaborer la partie stratégique (priorisation et déclinaison en actions opérationnelles des chantiers prospectifs).
- Franchir le cap des 200 études disponibles sur CIRCÉ.
- Produire des données de cadrage sur l'étalement urbain et la consommation d'espace en Basse-Normandie.

CIRCÉ, le Catalogue Interactif Régional de Consultation des Études

L'outil CIRCÉ, développé par la DREAL Basse-Normandie, vise l'intégration dans une base de données consultable à distance de toutes les études réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL ou des ex DIREN, DRE et DRIRE. Les études financées ou co-financées sur les crédits du ministère en Basse-Normandie sont également concernées. CIRCÉ a été conçu pour être le plus ergonomique possible : il permet ainsi d'effectuer des recherches par mots-clés ou par thématiques mais aussi via une interface cartographique. Consultable sur le site internet de la DREAL depuis le printemps 2011, le catalogue comprend, début 2012, plus de 150 études avec fiches descriptives et rapports d'études téléchargeables.



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

FAITS MARQUANTS 2011

Les avis pour l'Autorité Environnementale (AE)

L'année 2011 s'est caractérisée par la poursuite de la montée en puissance de l'activité de l'autorité environnementale (AE) surtout pour les projets signés (89 dossiers déposés, 75 avis signés et 5 avis plans et programmes, 3 PLU et 2 SAGE), soit 80 avis signés contre 73 en 2010.

Du point de vue qualitatif, l'AE a constaté en 2011 la poursuite de l'amélioration notable de la qualité des études d'impact en matière agricole. Toutefois les études d'impact et les évaluations environnementales relatives aux projets de ZAC ainsi que d'une manière générale celles des documents d'urbanisme restent encore à améliorer sensiblement, tout particulièrement au niveau de l'état initial dans la prise en compte des trames vertes et bleues, la préservation des zones humides, et la qualité des inventaires faune/flore. De manière générale, la pertinence des mesures compensatoires, le cas échéant, est à améliorer. La réforme des études d'impact et des documents d'urbanisme attendus pour 2012 devrait contribuer à renforcer l'exigence de qualité des évaluations environnementales.

On notera cette année une forte augmentation des projets liés aux énergies renouvelables, ainsi qu'aux aménagements urbains (ZAC, éco-quartiers, zones commerciales, etc.). Pour ces deux types de projets l'AE note que les principes d'économie d'espace et de prise en compte de la multifonctionnalité des espaces naturels et agricoles est encore très insuffisamment prise en compte dans les études d'impact, ceci dans un contexte de fort étalement urbain et d'érosion de la surface agricole utile. De même, la recherche de la neutralité environnementale reste un principe peu ou pas appliqué dans la majorité des projets examinés.



2011 a été mise à profit pour réaliser les pages « avis de l'autorité environnementale » qui sont en ligne sur l'Intranet et l'Internet de la DREAL depuis juin 2011 et mettent à disposition du public les avis signés en 2009, 2010 et 2011. En outre, une deuxième formation des commissaires enquêteurs à l'avis de l'autorité environnementale a été menée. Vu son succès, d'autres formations seront réalisées en 2012.

Corrolaire de cette publicité croissante des avis de l'AE et de leur fonction pédagogique, de nombreux maîtres d'ouvrage ont anticipé la prise en considération des enjeux environnementaux de leurs projets dès l'amont en sollicitant un cadrage préalable. La Mission Intégration Environnementale (MIE) a ainsi conduit près de 41 cadrages préalables en 2011.

CHIFFRES CLÉS

Projets

- 89 avis déposés
- 80 avis élaborés et signés
- 1 avis élaboré mais non signé
- Pas d'avis tacites
- 4 dossiers annulés ou retirés par le porteur de projet
- 7 avis directement préparés par les UT Dreal (sur 13 avis ICPE Industrie)
- 41 cadrages préalables réalisés
- Durée moyenne d'instruction : entre 27 et 57 jours selon les dossiers

Plans et programmes

- 5 avis élaborés et signés dont 3 PLU (Clécy, Quettehou, Heugueville sur Siennes) et 2 SAGE (Orne Moyenne et Orne Aval-Seules)

Pour les plans et programmes la durée d'instruction est calée sur les 3 mois prévus par la procédure.

Profil environnemental

- 20 réunions des ateliers thématiques, 1 comité de pilotage, 1 comité technique, 40 experts contributeurs directs.

Parmi les projets emblématiques ayant fait l'objet d'une telle démarche amont de cadrage, on peut citer l'extension de la carrière de Selsoif (sablière) dans la Manche. L'étude d'impact a proposé des mesures de réduction des impacts et des mesures compensatoires originales, adaptées au contexte particulièrement sensible du projet situé dans des tourbières de grande qualité écologique.

La réalisation du profil environnemental régional

La MIE a également poursuivi en 2011 avec l'assistance du cabinet d'études ECOVIA la refonte du profil environnemental régional terrestre et maritime de Basse-Normandie qui sera le document de référence pour les évaluations environnementales territorialisées.

Les différents ateliers thématiques (eau, climat, sites et paysages etc.), ont finalisé leur production écrite pour la partie terrestre. Parallèlement les ateliers « mer » et « littoral » ont commencé leurs travaux. De même la finalisation des enjeux et des orientations du Profil a été initiée cette année. Le document devrait être validé et publié en 2012.



OBJECTIFS 2012

- Poursuivre l'amélioration des avis de l'autorité environnementale et veiller à leur pertinence (proportionnalité)
- Favoriser l'intégration environnementale en promouvant le cadrage préalable
- Mettre en place les circuits pour les plans et programmes (décret grenelle « Documents d'urbanisme ») et ceux de l'étude du cas par cas et des cadrages préalables (décret grenelle « Etude d'impact »)
- Améliorer la qualité des études d'impact en sensibilisant et en formant les bureaux d'études
- Poursuivre l'écoute bénéficiaires et communiquer sur le rôle de l'autorité environnementale
- Achever la rédaction du profil environnemental régional, le publier et lancer la consultation en mode gouvernance à 5
- Remplir notre obligation « Convention d'Aarhus » : répondre à l'obligation d'information du public sur les avis de l'AE et les informations environnementales
- Poursuivre la réflexion sur l'ingénierie des mesures compensatoires et sur les moyens de vérifier leur effectivité
- Veiller à la production et à la qualité des données environnementales produites à la DREAL
- Favoriser la diffusion de l'information environnementale en interne/externe (acculturation des services)

DONNÉES DÉPARTEMENTALES

Avis de l'autorité environnementale par département et par type de projets

Type de projets	Calvados		Manche		Orne	
	Nombre de dossiers	Durée moyenne instruction	Nombre de dossiers	Durée moyenne instruction	Nombre de dossiers	Durée moyenne instruction
ICPE Industrie	8	27	5	33	0	-
ICPE Agricoles	8	56	14	53	4	56
ZAC - aménagement urbains	6	55	9	53	-	-
PC (dont énergies renouvelables)	6	54	4	55	4	59
Infras transport	2	57	1	49	0	-
Autres	0	-	4	45	0	-
Total projets	30	50	37	48	8	57
PLU	1		2		0	
SAGE	0		0		2	

PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ

FAITS MARQUANTS 2011

Eau et ressources minérales

L'année a été fortement marquée par un épisode d'**étiage précoce** qui a conduit aux actions suivantes en complément des missions habituelles :

- Appui aux DDT lors des observatoires sécheresse pour la connaissance et la prévision des tarissements compte tenu de l'étiage précoce qu'a connu 2011
- Appui méthodologique aux DDT pour la révision ou la mise en place de leur arrêté cadre sécheresse
- Collecte de données sur les étiages et expertises ponctuelles

La DREAL a poursuivi ses missions de coordination et d'appui aux services en charge de la **police de l'eau** :

- Production d'un cadrage régional à destination des Missions Interservice de l'Eau, déclinaison locale des enjeux nationaux.
- déploiement de la démarche qualité en police de l'eau avec notamment l'organisation d'une formation à destination des agents concernés en région



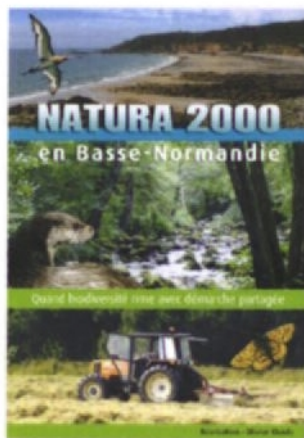
La DREAL assure également l'animation de deux groupes de travail pour la rédaction du plan **ECOPHYTO 2018**. Ce travail est réalisé conjointement avec la région Haute Normandie.



Enfin concernant les ressources minérales la DREAL a lancé au titre de ses missions départementales la révision des trois schémas départementaux des carrières.

Biodiversité

L'année 2011 a été marquée par l'organisation en juin d'un colloque régional dont l'objectif était de réaliser le bilan de 15 ans d'activité consacrée à Natura 2000 en Basse Normandie. Les 300 participants ont pu assister à la projection du film produit par la DREAL « Natura 2000 en Basse-Normandie ».



L'autre événement marquant est la réalisation des premières listes locales pour l'évaluation des incidences Natura 2000. La DREAL a assuré pour ces actions départementales un appui méthodologique et un cadrage régional.

CHIFFRES CLÉS

Eau et milieux aquatiques

Mise en œuvre des programmes de mesures sur 11 unités hydrographiques (7 dans le Bassin Seine Normandie et 4 dans le Bassin Loire Bretagne).

27 aires d'alimentation des captages prioritaires Grenelle nécessitent la mise en œuvre de programmes d'action.

Hydrométrie : 79 stations de mesures en continu gérées par la DREAL, 584 jaugeages réalisés au cours de l'année.

Suivi DCE de la qualité hydrobiologique des cours d'eau :

Suivi « macroinvertébrés » sur 38 stations et suivi « diatomées » sur 47 stations en sous-traitance. Suivi en régie de 27 stations « macroinvertébrés » et 13 stations « diatomées ».

Biodiversité

59 sites Natura 2000 :

- 41 Sites terrestres avec pour objectif le lancement des DOCOB fixé à 2010 : en 2011, 41 DOCOB en cours d'élaboration (4) ou validés (37).
- 18 Sites majoritairement marins avec pour objectif l'installation des COPIL avant fin 2012 : en 2011, 6 DOCOB en cours d'élaboration et 4 validés.

Permis CITES dossiers instruits :

Calvados : 46 permis accordés
Manche : 38 permis accordés, 2 refusés
Orne : 3 permis accordés.

Dérogations espèces protégées :

Calvados : 6 avis émis
Manche : 14 avis dont 2 refus motivés
Orne : 1 avis

Sites et paysages

161 sites classés et 106 sites inscrits.

Autorisations sites classés en 2011 :

Nombre de dossiers instruits par la DREAL pour le compte des préfets de département : 4 dans le 14, 4 dans le 50 et 7 dans le 61.
Avis sites sur PLU : 3 dans le 14, 1 dans le 50 et 1 dans le 61.

Parcs Naturels Régionaux

Les Parcs Naturels régionaux couvrent 23% du territoire régional et concernent 331 communes. Les Chartes des 3 PNR sont toutes renouvelées.

Mise en oeuvre de la trame Verte et Bleue : la DREAL et le Conseil régional ont lancé en 2011 l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) en assurant une large association des partenaires. La réunion de lancement officielle a eu lieu après quelques réunions de travail préparatoire et s'est tenue le 8 décembre 2011.

Déclinaison de la stratégie de création des aires protégées (SCAP) : L'année 2011 a été consacrée au travail de collecte de données et de concertation avec les partenaires pour contribuer à un réseau national d'aires protégées.

Sites et Paysages

L'année 2011 a été chargée en ce qui concerne les procédures relatives aux sites classés ou inscrits

En baie du Mont Saint Michel, l'instance de classement du secteur de la Caserne a demandé une forte implication de la DREAL, pour la constitution du dossier et la concertation. Suite à cette instance publiée en Juillet, la DREAL a élaboré pour la fin de l'année le dossier de classement de ce même site. Sur ce secteur, la DREAL a également lancé une étude préalable relative à l'extension des protections en Baie du Mont Saint Michel.



La procédure de classement du onzième et dernier site de l'OGS Normandie 44, les marais de Merderet, s'est poursuivie. Ce site a fait l'objet d'une inspection ministérielle.

Suite aux actions conduites par la DREAL les années précédentes, le site des vallées de l'Orne et de la Rouvre a été classé le 28 septembre 2011, article de la loi du 2 mai 1930.

Trois dossiers ont également connu un avancement en 2011 :

- Achèvement de l'étude pour un plan de paysage du belvédère de la côte de Grâce
- Elaboration des projets de désinscription de 6 sites dans le Calvados, conformément au programme de modernisation des sites en Basse Normandie
- Elaboration du projet d'inscription d'Utah-Beach

L'essentiel des priorités sur le domaine environnemental est appuyé sur des engagements internationaux et notamment les directives européennes.

▪ Eaux et ressources minérales

La mise en œuvre des SDAGE, des programmes de mesures est la priorité des services de l'Etat dans le domaine de l'eau. Le rôle de la DREAL est d'assurer la cohérence des actions, l'appui, l'animation et l'expertise auprès des services départementaux. Un axe de travail important sera la mise en œuvre de la réforme des polices de l'environnement et la mise en place des MIPE (missions Inter-services Police de l'Environnement) sur le modèle des MISE. Un travail est également à conduire sur la mise en œuvre de la réforme nationale des laboratoires d'hydrobiologie en DREAL. Le nouveau dispositif d'application de la directive Nitrates repose désormais sur le niveau régional, ce chantier sera sous le pilotage conjoint de la DRAAF et de la DREAL. Enfin, un dernier axe de travail sera l'appui aux services pour l'actualisation des arrêtés cadre sécheresse, sera conjointement poursuivie l'action de révision de la Zone de Répartition des Eaux. L'année 2012 verra l'avancée du travail dans le cadre des schémas des carrières pour une validation attendue en 2013.

▪ Biodiversité

Outre la continuité des actions de connaissances essentielles pour une bonne prise en compte de la biodiversité dans les plans et programmes, l'année 2012 sera marquée par plusieurs chantiers majeurs : L'aboutissement du travail du SRCE, conduit conjointement avec le Conseil Régional. La transmission au ministère du travail réalisée en région sur la SCAP, et l'élaboration du programme pluriannuel régional constitueront un chantier important pour 2012. En matière de biodiversité, l'axe fort demeure la mise en œuvre de Natura 2000 sous tous ses aspects, que ce soit l'écriture et la révision des DOCOB, leur mise en œuvre ou bien le volet procédure avec l'évaluation des incidences.

▪ Sites et paysage

La poursuite des procédures concernant les sites classés et inscrits restent la première priorité, avec le classement du site de la caserne, la poursuite de la réflexion d'extension des protections en Baie du Mont Saint Michel, la poursuite de la procédure de classement du Merderet et du secteur de la côte de grâce, et la mise en place d'un programme d'inspection des sites. Enfin, concernant les paysages la réalisation d'un document d'enjeux et de recommandation concernant la prise en compte du paysage dans les projets éoliens.

PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS

FAITS MARQUANTS 2011

Le service des risques technologiques et naturels (SRTN) de la DREAL est amené à traiter les thèmes regroupant les risques naturels tels le risque d'inondations, de mouvements de terrain de toutes origines, et les risques d'origine anthropique au sens large, allant du risque accidentel des installations aux atteintes à la santé humaine et à l'environnement. Outre des actions propres, le service anime et coordonne l'action de services départementaux dans ces domaines.

L'action est structurée par la priorité accordée à la sécurité des personnes et des biens et guidée par le respect des directives et règlements européens

Risques technologiques

L'élaboration des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de 7 établissements SEVESO seuil haut s'est poursuivie. Un a été approuvé et cinq prescrits en 2011. Tous les comités locaux d'information et de concertation ont été réunis au cours de l'année.

Les objectifs du programme d'inspection des installations classées ont été atteints, 461 inspections ont été effectuées par les agents de la DREAL.

L'activité d'inspection s'est poursuivie de façon intense pour l'application de deux directives européennes, d'une part la directive cadre sur l'eau ayant conduit à imposer la recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE) à 74 établissements. L'exploitation des campagnes de mesures a conduit à proposer la poursuite de la surveillance de 23 rejets et d'en réglementer 3 plus sévèrement. D'autre part, la directive « IPPC » demandant la réalisation de bilans de fonctionnement périodiques pour 86 établissements à ce jour. Pour cette dernière directive, un des objectifs de 2012 consiste à rattraper le retard pris dans le traitement des bilans de fonctionnement transmis.

Risques naturels

L'activité du service reste dominée par les suites données à la tempête Xynthia du 28 février 2010 dans le cadre de la circulaire du 7 avril 2010. La mise à jour de la cartographie des aléas « submersion marine » a fait l'objet d'une convention avec l'Institut Géographique National. Sans attendre cette mise à jour, les « porter à connaissance » des zones sous le niveau marin (ZNM) ont été effectués. Un programme de réalisation de 5 plans de prévention des risques littoraux (PPRL) prioritaires a été défini en concertation avec les préfetures, et ces PPR ont été prescrits en 2011. La DREAL a géré l'appui financier pour la réfection ou la consolidation des ouvrages de défense.

L'animation et la coordination des actions en matière de risques naturels a été poursuivie en particulier à travers le club risques et divers organismes d'échanges et de concertation.

L'élaboration des plans a progressé : plan d'action de prévention des inondations (PAPI) Orne, 5 PPR inondations, 3 PPR mouvements de terrain dont un approuvé en 2011 (Granville).

CHIFFRES CLÉS

Installations classées contrôlées par la DREAL

27 inspecteurs

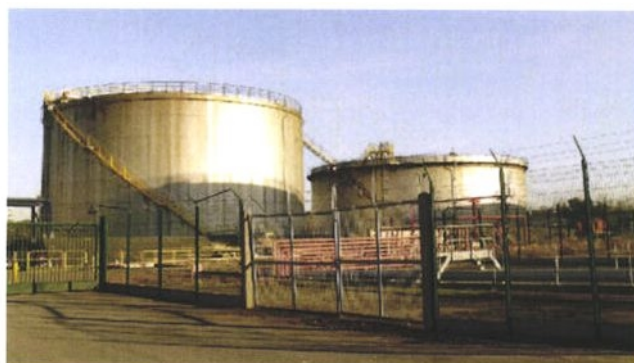
591 installations soumises à autorisation dont 95 carrières, 6 établissements SEVESO « seuil haut »

461 inspections en 2011

Risques

Plans de prévention des risques en projet ou adoptés : inondation (15), mouvements de terrain (7), submersion marine (11), miniers (4), technologiques (7).

20 visites de contrôle d'ouvrages hydrauliques en 2011.



Enfin, dans le cadre de l'application de la directive relative à l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, l'Évaluation Préliminaire des Risques Inondation (EPRI) a été réalisée puis a fait l'objet d'une présentation aux parties concernées lors d'une réunion de la commission territoriale de l'eau et des rivières (COMITER) de Basse-Normandie.

Sous-sol et après mines

Quatre anciens secteurs miniers de la région nécessitent l'élaboration de plans de prévention des risques miniers (PPRM). Deux sont approuvés (Soumont et La-Ferrière-aux-Etangs). Deux sont en cours d'élaboration (May-sur-Orne et Molay-Littry).

Des travaux de mise en sécurité ont été réalisés sur l'ensemble de ces sites et d'autres sites ne nécessitant pas un PPRM.

Les opérations de surveillance se poursuivent régulièrement.



DONNÉES DÉPARTEMENTALES

Département du Calvados

Le principal dossier d'autorisation d'installation classé traité en 2011 concerne un chai de vieillissement d'alcool à Reux, qui constitue un établissement « SEVESO » seuil bas.

La DREAL a suivi les travaux de confinement du dépôt de résidus de broyage d'automobiles de Fontenay-le-Pesnel.

L'intervention de l'ADEME a été sollicitée sur les stockages de déchets orphelins des communes de Touffréville et Sannerville.

Département de la Manche

D'importantes actions de réduction des rejets et émissions dans le milieu ont été conduites :

- Mise en œuvre d'une nouvelle ligne de traitement de surface en circuit fermé évitant les rejets cyanurés d'Electropoli à Isigny-le-Buat,
- Construction d'une station de traitement biologique des effluents de Lesaffre Ingrédients Services à Cérences,
- Installation d'oxydeurs thermiques sur les rejets atmosphériques des établissements Hélios de Lessay et Périers.

Deux sites d'anciennes station-services de Cherbourg ont été dépollués afin de rendre les terrains compatibles avec des projets de développement urbain.

Département de l'Orne

L'année a été marquée par la fin de l'instruction de la demande d'autorisation du centre de traitement des déchets de Nonant-le-Pin.

Deux demandes d'extension de carrières ont été instruites sur les communes de Sainte-Honorine et Rouperroux.

Suite à des pollutions répétées de la Sarthe, la DREAL a activement participé avec les autres services préfectoraux et les gestionnaires de réseaux à l'élaboration et la diffusion d'une plaquette relative à la prévention des pollutions accidentelles.

ENERGIE - DÉVELOPPEMENT DURABLE - CONSTRUCTION DURABLE

FAITS MARQUANTS 2011

Ligne THT Cotentin-Maine

Le projet de nouvelle ligne à très haute tension (400 kV) dite Cotentin-Maine, déclaré d'utilité publique en juin 2010, est entré dans sa phase concrète de réalisation. Cet ouvrage important qui doit permettre l'insertion de la production du nouveau groupe EPR de Flamanville et la sécurisation du réseau de transport de l'électricité a encore fortement mobilisé la DREAL en 2011 :

- nouvelles phases d'instruction administratives (permis de construire, autorisations d'exécution, dérogation pour la destruction d'habitats et espèces protégées) ;
- suivi des travaux de création du poste de raccordement amont, des mises en souterrain partielles de lignes transverses, et de la préparation des chantiers de construction de la ligne THT ;
- suivi des engagements de RTE (mesures initiales de champs magnétiques, diagnostics électriques sur les installations d'élevage, rachat des maisons) ;
- contribution aux instances d'information et d'accompagnement du projet (comités de suivi, plan d'accompagnement de projet).



Poste Cotentin-Maine de Taute (50)

Sécurisation des ouvrages et de l'approvisionnement électrique

Le réseau de transport de l'électricité fait l'objet de multiples travaux de renforcement et de sécurisation instruits et suivis par la DREAL (renforcement de transformation, mise en place de nouvelles liaisons, de moyens de compensation, sécurisation mécanique des ouvrages).

Parallèlement, a été engagée l'actualisation des listes des établissements et installations bénéficiant du service prioritaire de l'électricité, leur assurant, dans la mesure du possible, une priorité de maintien de l'alimentation électrique en cas de délestage.

Démantèlement des ouvrages de la Sélune

L'Etat sera chargé de la maîtrise d'ouvrage du démantèlement du barrage de Vezins.

A ce titre, un appel d'offres a été lancé pour retenir le maître d'œuvre pour la réalisation de ces travaux. En attendant, l'Etat confiera à EDF, au travers d'un mandat de gestion, le maintien en sûreté de l'ouvrage et de son fonctionnement.



Barrage de Vezins (50)

CHIFFRES CLÉS

31 instructions de dossiers liés aux ouvrages de transport d'électricité

9 instructions engagées de Projets de zones de développement de l'éolien

13 certificats d'économie d'énergie délivrés en 2011 pour une économie totale d'énergie de 366 millions de kWh.

16 certificats délivrés ouvrant droit à obligation d'achat de l'électricité produite pour une puissance cumulée de 55 MW.

34 collectivités en démarches d'agenda 21 dont 6 labellisées et 3 en demande de labellisation

202 Bâtiments de l'Etat audités

Croissance verte et Energies Marines Renouvelables : 49 réunions (organisation ou implication majeure du service)

Développement des énergies renouvelables terrestres et marines

Le développement des énergies renouvelables (éolien terrestre, bois-énergie, méthanisation,...), dans le respect des milieux naturels et des paysages, constitue un enjeu essentiel pour la région et une priorité pour le service.

Les travaux menés dans le cadre du schéma régional éolien visent à permettre un développement ambitieux de l'éolien terrestre respectueux de l'environnement.

La région dispose d'un potentiel important en matière d'énergies marines (éolien en mer et d'hydrolien), qui doit être considéré comme un atout pour le développement économique.

La DREAL, désignée chef de file régional par le préfet de région pour le suivi du développement des énergies marines et des filières industrielles correspondantes, s'implique fortement sur ce volet. Elle suit l'appel d'offre national pour l'éolien offshore et a piloté une étude conduite par SOGREAH pour déterminer le potentiel hydrolien de la région.

Dans le cadre de l'appel d'offre national pour l'éolien en mer, la région offre un secteur de 77 Km² au large de Courseulles pour une puissance maximale de 500 MW.



Travaux d'élaboration du Schéma régional climat air énergie

Conformément à la Loi Grenelle 2 portant engagement national pour l'environnement, le Schéma régional climat air énergie (SRCAE), co-élaboré par l'Etat et la Région, va définir pour les horizons 2020 et 2050 des orientations stratégiques en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de lutte contre la pollution atmosphérique, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation aux changements climatiques. Les travaux d'élaboration de ce schéma lancés conjointement avec le Conseil Régional le 28 juin 2011 ont réuni de nombreux participants au cours du second semestre et doivent s'achever en 2012.

Mise en place de l'observatoire régional de l'énergie

La mise en place d'un observatoire régional de l'énergie et des GES devra constituer à terme un outil de suivi de l'efficacité des orientations fixées par le futur Schéma Régional Climat Air Énergie.

La DREAL s'implique pour la définition de cet observatoire et son fonctionnement à compter de 2012.

Qualité de l'air et suivi de l'association AIRCOM

La qualité de l'air sur la région Basse-Normandie est restée globalement stable par rapport aux années antérieures. Suite à l'évolution à la baisse des seuils réglementaires de recommandation ou d'alerte pour les particules PM10, on peut s'attendre dès 2012 à une augmentation des déclenchements de procédures d'information.

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air en Basse-Normandie, AIRCOM, connaît des difficultés financières structurelles nécessitant un suivi attentif.

Une recherche de mutualisation de moyens entre AIRCOM et Air Normand a été initiée et fait l'objet d'une implication de la DREAL.

OBJECTIFS 2012

- *Achèvement des instructions administratives et techniques liées au projet de ligne THT Cotentin Maine qui reste une priorité absolue pour le Service Énergie, Construction, Climat et Air de la DREAL*
- *Accompagnement des collectivités et autres obligés dans l'élaboration des bilans de GES et des Plans climat énergie territoriaux*
- *Achèvement des travaux d'élaboration du Schéma Régional Climat Air et Énergie en collaboration avec la région*
- *Suivi des appels d'offres en matière de développement des énergies marines*
- *Participation au fonctionnement de l'observatoire régional de l'énergie et des GES*
- *Mise en place du club régional éolien*
- *Information des professionnels et maîtres d'ouvrage sur l'écoconstruction et l'évolution des réglementations thermiques et parasismique.*
- *Renforcement des contrôles du respect des règles de construction*
- *Contribution à l'émergence d'une filière relative aux énergies marines, au titre de la croissance verte*
- *Mise en place d'une aide à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat*
- *Contribution à la création d'un comité régional du développement durable, chargé du suivi et de l'animation de la territorialisation du Grenelle*

Démarches territoriales de développement durable

Sous l'égide du comité régional Agenda 21 (Région, Etat, ADEME), la mission d'appui aux projets territoriaux de développement durable, avec le concours d'un prestataire spécialisé choisi après appel d'offre, forme et anime un réseau de référents DD (collectivités et services Etat), et assure un accompagnement des collectivités s'engageant dans des projets territoriaux DD (22 collectivités accompagnées sur 34 engagées dans de telles démarches). Une réunion d'information sur cette action a été organisée le 2 décembre pour les DDI, services régionaux et rectorat, pour en développer les relais potentiels et contribuer à créer des synergies entre services. Les retours de cette manifestation sont positifs. Elle sera donc reconduite régulièrement.



Croissance verte

Compte tenu du potentiel de développement des énergies marines de la région, la DREAL œuvre, dans tous les domaines, pour la création de filières industrielles, en particulier autour de l'hydrolien et de l'éolien en mer. Ainsi, à ce jour, 2 industriels se sont engagés à développer une activité sur Cherbourg. 1000 emplois pourraient être créés.

La rénovation du bâti existant (bâti ancien caractéristique, parc des logements de la reconstruction) représente aussi un gisement important de croissance verte, et l'incitation au développement de l'écoconstruction (gestion des déchets, performance énergétique, matériaux biosourcés, qualité de l'air intérieur) est un axe majeur des actions de l'unité bâtiment durable.

Elaboration d'une stratégie pluriannuelle d'interventions pour la qualité des constructions

Les orientations à donner aux interventions pour la qualité des constructions ont été définies en 2011, en association étroite avec les services "habitat - construction des DDT(M) et les services SATIH et SOCRATE de la DREAL. Le document correspondant a été présenté en CODER et a servi de base au dialogue de gestion des BOP concernés, pour hiérarchiser et dimensionner les missions prioritaires. Ce document constituera le cadre des plans d'actions annuels des services et de leur évaluation.

Participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

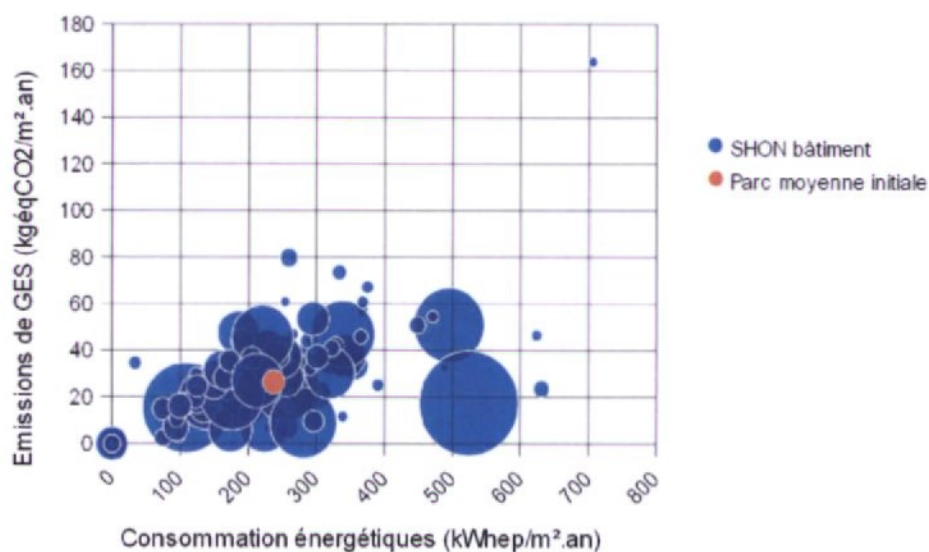
La DREAL participe à la cellule régionale de suivi technique de l'immobilier de l'Etat (CRSTIE) et y apporte son expertise technique des programmes et projets qui y sont discutés et arbitrés. Elle y a en particulier la mission de suivre et rappeler les engagements du Grenelle, en s'appuyant sur le réseau des DDT(M), qui ont conduit les opérations d'audits des bâtiments de l'Etat.

Ces audits (entretien, accessibilité, efficacité énergétique) concernent les bâtiments intégrés dans les SPSI (Schémas prévisionnels de stratégies immobilières). Ils sont terminés pour 116 bâtiments (246170 m² SHON) et en cours d'achèvement pour la deuxième phase concernant 86 bâtiments. Les marchés d'audits se seront élevés à 910 000€.

Une synthèse des campagnes d'audits réalisées depuis 2009 a été produite et sera mise à jour dès connaissance des résultats de la 2ème phase. Il est nécessaire de définir des programmes d'intervention cohérents pour un usage optimal des crédits disponibles. La mission bâtiment durable avec l'appui de son réseau de référents des DDT(M), intervient dans ce sens.

Consommation énergétique totale (kWhép/an)	83 316 544
Ratio de consommation (kWhép/m².an)	236,9
Émissions GES totale (kgéqCO2/m².an)	9 332 774
Ratio d'émissions GES (kgéqCO2/m².an)	26,5

Profil énergétique du parc
(chaque bulle représente un bâtiment)



Caractérisation des performances énergétiques du parc immobilier de l'Etat, issue des audits réalisés

ANIMATION DU MILIEU PROFESSIONNEL

FAITS MARQUANTS 2011

La démarche d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ par les entreprises de transport routier de marchandises, animée au niveau régional par la DREAL en partenariat avec l'ADEME, s'est poursuivie en 2011 avec la signature le 12 décembre 2011 de 8 nouvelles chartes d'engagements volontaires représentant globalement un objectif d'économie de 8 000 TeqCO₂. Ce sont ainsi 16 entreprises régionales qui sont désormais engagées dans cette démarche. En septembre 2011, suite à l'ouverture de la démarche aux entreprises de transport interurbain de voyageurs, une réunion d'information a été organisée à destination des entreprises régionales de transport de voyageurs.

Dans le cadre de l'Observatoire Social des Transports, animé par la DREAL, les actions suivantes ont été réalisées :

- Réalisation et diffusion d'un document de communication suite aux 5^{èmes} rencontres régionales du transport routier sur le thème « transport routier et écocitoyenneté » qui se sont tenues en novembre 2010.
- Organisation en octobre 2011 d'une action de sensibilisation au partage de la route avec les poids lourds destinée aux moniteurs d'auto-écoles de la région. L'objectif était de compléter leur connaissance du comportement des poids lourds sur la route, et de leurs spécificités et contraintes, de mieux faire connaître l'attitude à avoir à leur proximité, afin de faire en sorte qu'ils s'approprient cette sensibilisation pour pouvoir la relayer plus facilement auprès des personnes qui apprennent à conduire.
- Rédaction et diffusion d'un guide d'information sur le permis de conduire (de 16 pages en 2000 exemplaires) à destination des employeurs et des salariés du transport routier afin de les aider à trouver en entreprise des solutions aux problématiques liées à la validité des permis de conduire en veillant à toujours privilégier le dialogue social.
- Création de 4 affiches relatives à l'hygiène de vie dans le cadre de la prévention du risque routier, ces affiches ayant vocation à figurer dans les salles d'attente des chargeurs et au sein de l'ensemble des entreprises inscrites aux registres des transporteurs de la région.



La DREAL a co-piloté (avec le milieu professionnel) le pôle des métiers du transport et de la logistique de l'édition 2011 de « place aux métiers » organisée début décembre au Parc des expositions de Caen, permettant de présenter et de témoigner des métiers du transport routier de marchandises et de voyageurs.

La DREAL a participé, en appui de la DRDFE (Délégation Régionale au Droit des Femmes et à l'Égalité), aux diverses actions menées en vue de favoriser l'accès des femmes aux métiers du transport et la logistique, avec notamment l'organisation en 2011 d'un concours « elle transporte, il transporte, nous transportons, le challenge des futurs conducteurs et conductrices routières » à destination des jeunes en seconde du bac professionnel « conducteur transport routier de marchandises » avec une remise de prix effectuée en octobre au sein de l'entreprise de transport « Normatrans ».



OBJECTIFS 2012

- Poursuivre le déploiement au niveau régional, en partenariat avec l'ADEME, de la démarche d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ par les entreprises de transport routier de marchandises, mais également de voyageurs, avec la mise en place d'un chargé de mission à compter du second semestre 2012.
- Accompagner la mise en œuvre de l'écotaxe poids lourds qui va entrer en application mi-2013, l'opérateur national Ecomouv' étant désormais désigné, et les modalités de mise en œuvre étant en cours de finalisation.
- Organiser avec la profession les 6^{èmes} rencontres régionales du transport routier.
- Réaliser un dépliant « mieux connaître les spécificités des véhicules lourds pour un meilleur partage de la route » et le diffuser notamment dans les centres d'examen du permis de conduire auprès des bas-normands qui passent le code afin de les sensibiliser aux angles morts et porte à faux des véhicules lourds et leur donner des conseils pour une meilleure cohabitation avec ces derniers.
- Co-piloter (avec le milieu professionnel) le pôle des métiers du transport et de la logistique de l'édition 2012 de « place aux métiers ».
- Poursuivre l'accompagnement des actions dans le cadre du nouveau protocole d'accord régional 2010-2014 pour favoriser l'emploi féminin dans les transports et la logistique.

RÉGULATION ET CONTRÔLE DES TRANSPORTS ROUTIERS

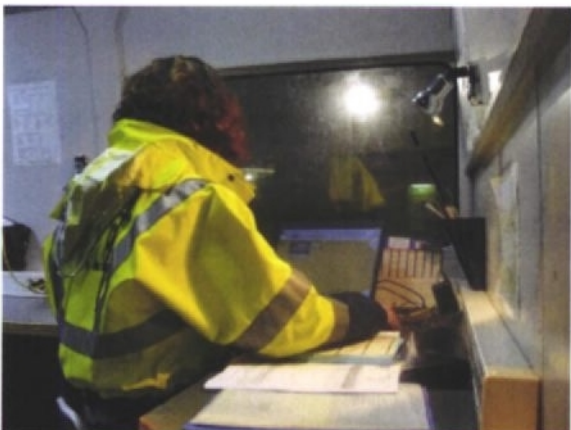
FAITS MARQUANTS 2011

Par rapport à l'année 2010, la situation économique de ce secteur professionnel, en lien direct avec l'évolution du PIB, a été légèrement meilleure en 2011, mais reste très fragile, notamment à cause de l'évolution du prix du carburant. Dans ce contexte, l'examen des situations financières des entreprises nécessite toujours une attention particulière.

Les missions de régulation et contrôle des transports routiers se sont poursuivies sur un rythme normal.

Il est à noter que le contexte réglementaire a fortement évolué en 2011 avec :

- l'entrée en vigueur du « paquet routier réglementaire », en application de 3 règlements européens publiés le 21 octobre 2009. Ces règlements définissent les conditions d'exercice de la profession et d'accès au marché pour les transports de marchandises et de voyageurs.
- la parution d'un arrêté relatif au contrôle technique routier des véhicules utilitaires, qui transcrit également une obligation européenne.



OBJECTIFS 2012

Avec l'entrée en vigueur du « paquet routier », un certain nombre de dispositions sont nouvelles, notamment en matière d'exercice de la profession (conditions d'inscription, obtention de l'attestation de capacité,...). Diverses échéances s'étalant de juin 2012 à décembre 2014 fixent les dates butoirs pour le respect de ces nouvelles dispositions par les entreprises. Les modalités de travail du registre (inscription des entreprises, délivrance des titres ainsi que la délivrance des attestations de capacités) avec les entreprises de transport doivent évoluer en conséquence. Une information générale de la profession est prévue sur ces nouvelles dispositions d'exercice de la profession.

Dans le domaine du contrôle des transports routiers, le contrôle du cabotage, des transports de voyageurs ainsi que des transports de marchandises dangereuses font partie des priorités. La mise en place d'un contrôle technique routier sur route est également prévue en 2012.

Par ailleurs, la mise en service début 2012 du système de pesées en marche (et de mesure des vitesses) des poids lourds sur l'A84 va permettre de renforcer le contrôle des surcharges.

CHIFFRES CLÉS

Sur l'ensemble de la région, le nombre d'entreprises inscrites aux différents registres est de 1352, se répartissant comme suit :

- Marchandises : 846
- Voyageurs : 426
- Commissionnaires : 80

278 attestations de capacité professionnelle ont été délivrées (263 par équivalence de diplôme et 15 par reconnaissance de l'expérience professionnelle).

6 contrôles en centres de formation agréés ont été réalisés.

Les contrôleurs des transports terrestres de la DREAL ont procédé à 292 opérations de contrôles sur route au cours desquels :

- 42 165 jours de travail de conducteurs ont été contrôlés
- 2 192 véhicules ont été contrôlés (dont 332 véhicules étrangers)
- 404 véhicules étaient en infraction
- 950 infractions ont été relevées

Ils ont également effectué 64 contrôles en entreprises au sein desquelles :

- 22 046 jours de travail de conducteurs ont été contrôlés
- 836 infractions ont été relevées

193 avis aux parquets portant sur des procédures « transports »

HOMOLOGATION ET CONTROLE TECHNIQUE DES VEHICULES

FAITS MARQUANTS 2011

En 2011, l'activité de réception et autorisation de mise en circulation des véhicules est restée équivalente à celle de 2010. L'application de la nouvelle réglementation en matière de réceptions (Réception Communautaire Européenne et NKS) et la disparition progressive des réceptions par type nationales a commencé à évoluer selon les choix des constructeurs. Les constructeurs désirant maintenir ou ouvrir un marché en union européenne se dirigent préférentiellement vers une RCE. Par contre ceux ayant un marché uniquement intérieur se dirigent plutôt sur une réception NKS. Les modalités d'instruction ne sont pas les mêmes et seules les réceptions NKS sont instruites au niveau régional. A noter que ces évolutions ne concernent pas les citernes de transports de matières dangereuses, dont le 2ème constructeur national - Société Maisonneuve - est implanté dans la Manche.

La DREAL a procédé à la surveillance de l'intervention des organismes agréés pour le contrôle des citernes routières de transport de matières dangereuses chez le fabricant Maisonneuve par la réalisation d'un audit de contrôle du suivi de fabrication.

Depuis mi 2011, les réceptions de véhicules agricoles remorqués sont des opérations dites complexes, instruites avec le pôle de compétence interrégional Manche-Atlantique.

La surveillance des centres de contrôles techniques poids lourds et véhicules légers (respectivement au nombre de 18 et 146 pour la région) et la surveillance des contrôleurs des centres de contrôles techniques ont constitué également une activité importante pour la DREAL.



A compter de juillet 2010, les missions portant sur l'identification des véhicules ont été arrêtées et les demandeurs sont désormais renvoyés vers les constructeurs. Reste à la charge de la DREAL, l'identification des véhicules dont le constructeur a disparu, lorsque cela est possible.

Dans le cadre du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel, il est prévu que les visiteurs puissent emprunter, entre les futurs parkings situés au droit de La Caserne et le pied du Mont Saint Michel, des navettes. VEOLIA Transports, délégataire de service public pour la réalisation et l'exploitation du parking et des navettes, a proposé un concept original de navettes réversibles qui seront soumises à autorisation préfectorale pour leur mise en circulation (transport exceptionnel de personnes). La DREAL est en charge de l'instruction technique de ce dossier et a eu des échanges réguliers avec VEOLIA et la société CONTRAC, constructeur de cette navette. La mise en service de ces navettes est prévue pour le 28 avril 2012.

CHIFFRES CLÉS

Réceptions et autorisations de mise en circulation

- 35 réceptions par type
- 1 169 réceptions à titre isolé dont 1 115 réceptions simples et 54 réceptions complexes
- 3 identifications
- 79 attestations d'aménagement TCP (transports en commun de personnes)
- 336 certificats d'agrément matières dangereuses
- 1 audit d'organisme agréé pour le suivi de fabrication de citernes de transport de matières dangereuses

Surveillance des centres de contrôle de Véhicules légers et poids lourds

- 115 visites de supervision
- 42 visites d'installation (7 en PL et 35 en VL)

OBJECTIFS 2012

- Poursuite de la surveillance des centres de contrôles techniques des véhicules légers et poids lourds
- Poursuite de la surveillance des contrôleurs de contrôles techniques comprenant notamment un nombre conséquent de supervisions de contrôles poids lourds
- Poursuite de l'accompagnement des constructeurs bas-normands pour la réception de leurs véhicules selon les nouvelles règles européennes (RCE/NKS)
- Réalisation de l'ensemble des réceptions individuelles et des réceptions par type sollicitées par les constructeurs normands et particuliers (hors RCE)
- Finalisation de l'instruction du projet de navettes réversibles du Mont Saint Michel proposé par VEOLIA Transports
- Gestion des évolutions liées à la mise en place d'un dispositif d'agrément (non obligatoire) pour les carrossiers effectuant des carrossages sur des véhicules de moins de 3,5t

SÉCURITÉ ET ÉDUCATION ROUTIÈRES

FAITS MARQUANTS 2011

La DREAL a assuré ses missions d'animation et de pilotage dans les domaines de la sécurité et de l'éducation routières avec les services départementaux : observatoires départementaux de sécurité routière au sein des DDT(M), coordinations sécurité routière en DDT(M) ou en Préfecture sous l'autorité des directeurs de cabinet des préfets.

Le pilotage du pôle d'appui sécurité routière (PASR) a été assuré conjointement avec la DREAL Haute-Normandie. Ce pôle est constitué de chargés de mission sécurité routière (CMSR) qui exercent des missions en matière de :

- formation des acteurs locaux (élus référents sécurité routière, intervenants départementaux en sécurité routière,)
- échange d'expériences,
- accompagnement aux montages de projets de sécurité routière
- assistance conseil des acteurs locaux pour la mise en œuvre des orientations des politiques nationale et locale de sécurité routière.

Le PASR, commun à la Basse-Normandie et à la Haute-Normandie, est constitué de 5 personnes à temps partiel : 2 CMSR généralistes (issus du Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Normandie-centre) et de 3 CMSR thématiques (2 CMSR « entreprises » issus de la CARSAT et 1 CMSR « jeunes » issu du rectorat de Haute-Normandie). L'animation du pôle a été confiée au CETE Normandie-Centre.

Un tableau de bord régional mensuel, présentant les chiffres d'accidentologie routière (tués, blessés, accidents) est publié régulièrement.

A noter que, depuis le remaniement ministériel de novembre 2010, la sécurité routière est rattachée au Ministère de l'Intérieur, sans que ceci ait conduit à une redéfinition des missions des services déconcentrés de l'Etat.

OBJECTIFS 2012

- Conforter l'animation des services de l'Etat en région
- Conforter le co-pilotage du pôle d'appui sécurité routière, animé par la CETE Normandie-Centre
- Proposer un schéma régional d'évolution de la carte des centres d'examen du permis de conduire
- Mettre en place et assurer un pilotage régional de l'activité d'examen des permis de conduire



CHIFFRES CLÉS

Le bilan régional en matière de sécurité routière pour l'année 2011 présente des tendances positives, de la même façon que les tendances nationales. L'évolution en nombre de tués est même meilleure que l'évolution nationale, et permet de descendre pour la 1ère fois sous la barre des 100 tués annuels pour l'ensemble de la région.

	Accidents	Blessés	Tués
Chiffres régionaux	1066	1395	94
Evolution régionale 2011/2010	-1 %	-1 %	-13 %
Evolution nationale 2011/2010	-3 %	-4 %	-1 %

Bilan régional des principaux examens pour l'année 2011 en matière d'éducation routière

Catégorie de permis	Nombre examinés total	Nombre examinés 1 ^{ère} présentation	Nombre reçus total	Nombre reçus 1 ^{ère} présentation	% reçus total	% reçus 1 ^{ère} présentation
A (moto)	7 337	5 623	5 624	4 443	76.65 %	79.01 %
B (VL)	31 096	18 741	18 567	11 315	59.71 %	60.38 %

Par rapport à l'année précédente, le nombre de candidats est en augmentation (en 2010 : 6 941 examinés pour le permis A et 29 056 examinés pour le permis B).

En matière de taux de réussite, les taux de réussite régionaux sont inférieurs d'environ 3,5 points au taux de réussite moyen national pour le permis A et supérieurs d'environ 2,1 points pour le permis B.

MANAGEMENT - PILOTAGE

FAITS MARQUANTS 2011

Pilotage stratégique

Des feuilles de routes 2011 DREAL-DDT(M) déclinant les orientations du DSR ont été présentées lors des réunions mensuelles DREAL/DDI puis validées en CAR. Ce premier exercice a permis de notifier des objectifs annuels, clarifier les rôles respectifs de la DREAL et des DDT(M) et préciser les attentes de la DREAL en termes d'animation et de pilotage.

Conformément aux engagements de service de la DREAL, le tableau trimestriel de suivi de la performance permettant de « mettre sous contrôle » les secteurs d'activité stratégiques a été transmis aux préfets dans une version dématérialisée. Ainsi, les indicateurs mais également l'ensemble des « données source » sont désormais accessibles aux donneurs d'ordre.

Qualité

À l'issue de l'audit de suivi, la certification ISO 9001 de la DREAL a été confirmée pour un an. Le travail accompli par les pilotes de processus et les correspondants qualité a permis d'élargir la démarche de management par la qualité à l'ensemble de ses activités. La mise en place d'une équipe d'auditeurs internes élargie (une dizaine d'auditeurs) et la montée en puissance du recours aux fiches de progrès témoignent de l'appropriation de la démarche par l'ensemble du personnel.

Ressources humaines

Sur le plan des ressources humaines, le dispositif d'écoute et d'accompagnement des agents de la DREAL a été réactivé et le Plan de Préservation de la Santé Physique et Psychique au travail validé en Comité Local Hygiène et Sécurité.

Le pôle assurant la gestion administrative et financière des agents du MEDDTL en région a fait l'objet d'une inspection ministérielle, qui s'est révélée positive. Les élections professionnelles permettant de renouveler les instances de dialogue social nationales et locales ont été organisées le 20 octobre.

Communication

23 actions prévues au plan de communication ont été mises en œuvre, dont 8 en interne. En matière de communication externe, les manifestations les plus significatives ont été la présentation à la presse du rapport d'activité 2010, l'organisation de 2 manifestations (Orne et Manche) relatives à la présentation des quartiers durables, d'un colloque régional sur Natura 2000 en Basse Normandie et le lancement de la concertation sur la modernisation du boulevard périphérique nord de Caen.

À la demande de la préfecture, le pôle Communication a contribué à la rédaction d'articles pour la lettre électronique de l'Etat et réalisé la carte de vœux interministérielle. Pour la DDTM de Calvados, le pôle communication a participé à la réalisation du journal interne « Passerelle » et à divers supports de communication (affiches, plaquettes, etc.).

Activité juridique

L'activité juridique de la DREAL est marquée par la prise en charge du contentieux éolien (contestation des zones de développement éolien) et le suivi d'un contentieux indemnitaire. Le pôle juridique a également mené une activité globale de conseil à la demande de la direction et des services visant à sécuriser les procédures et analyser en amont le contexte juridique lié à certaines prises de décision.

CHIFFRES CLÉS

Ressources humaines

- 270 agents en DREAL
- 1430 agents gérés administrativement, dont 1200 également gérés financièrement et 540 agents bénéficiant d'une gestion de proximité par le pôle proximité de la DREAL.
- Près de 100 postes supprimés en 2011 sur la zone de gouvernance des effectifs



Plan de convergence des systèmes d'information (PCSI)

La convergence s'installe dans le système d'information de la DREAL. 15 actions inscrites dans le PCSI ont permis entre autres d'harmoniser les outils bureautiques, de mettre en place des agendas partagés, de valider un plan de classement unique, de sensibiliser à la sécurité, d'arrêter une politique de sauvegarde, d'associer PCSI et Qualité sur le traitement des avis et la production de connaissances et de mettre en place les instances de pilotage du SI.

Budget

L'exercice 2011 a été marqué par les opérations de reprise des engagements juridiques antérieurs suite à la bascule sous CHORUS de l'ensemble des BOP.

La MPAS et les correspondants budgétaires des services ont été fortement mobilisés pour répondre dans les délais et résoudre les problèmes rencontrés, en lien avec la plate-forme comptable (CPCM en DRAAF). Le premier exercice de fin de gestion sous CHORUS est une réussite.

La DREAL s'est engagée dans une importante démarche de mise en œuvre de contrôle interne comptable (CIC) lancée par le Ministère afin de garantir la qualité comptable auprès de la Cour des comptes, certificateur des comptes de l'Etat. Le service a identifié les risques comptables en élaborant une cartographie locale des risques et des enjeux. La démarche sera prolongée par :

- la couverture des risques repérés (élaboration d'un plan d'action),
- l'identification des acteurs et l'optimisation des contrôles sur la chaîne de la dépense (élaboration d'un plan de contrôle, ...).

OBJECTIFS 2012

- Actualiser le DSR 2009-2011 par rapport au projet stratégique ministériel et préparer la rédaction du DSR 2012-2014 à partir des travaux réalisés par la DREAL dans le cadre du référentiel des territoires
- Conforter le pilotage budgétaire (rôle stratégique des RBOP délégués)
- Réussir l'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 sur un périmètre élargi (management par la qualité)
- Maintenir la qualité des prestations mutualisées en matière juridique et de communication.
- Démarche CIC : Définition du plan d'action et élaboration des plans de contrôle
- Réactualiser le plan administration exemplaire de la DREAL BN
- Mise en œuvre du plan d'action du plan de GPRH pour accompagner au mieux les agents concernés par des suppressions de postes : repositionnement et formation sur des activités pérennes, transfert de connaissance des partants...

DONNÉES DÉPARTEMENTALES

Répartition des consommations de crédits par UO (en euros)

Autorisations d'engagement	DREAL	DDTM 14	DDTM 50	DDT 61	Autres UO 14 PREF/DDPP	Autres UO 50 PREF/DDPP/ DDCS	Autres UO 61 PREF/ DDCSPP	DIRNO	CETE NC	TOTAL
BOP 113-UPEB	3 308 537	631 470	397 652	123 080						4 460 738
BOP 135-DAOL	35 261	1 368 893	337 185	131 094		1 798	178			1 874 409
BOP 147-PV	1 556									1 556
BOP central 174-ECAM	606 393									606 393
BOP 181-PR	666 474	47 909	90	11 568	6 000	5 225	5 992			743 258
BOP 203-IST	28 166 978	20 384	10 591					160 000		28 357 953
BOP 207-SCR		83 590	76 735	140 252	95 551	117 168	4 223		2 383	519 912
BOP central 217-PDD	126 840									126 840
BOP 217-CPPE (HT2)	1 186 267	7 992	78 899	34 526						1 307 683
BOP 217-CPPE (T2)	54 878 845		77 685	18 095		1783	295			54 976 703

Crédit de paiement	DREAL	DDTM 14	DDTM 50	DDT 61	Autres UO 14 PREF/DDPP	Autres UO 50 PREF/DDPP/ DDCS	Autres UO 61 PREF/ DDCSPP	DIRNO	CETE NC	TOTAL
BOP 113-UPEB	2 854 740	555 136	388 322	68 678						3 866 876
BOP 135-DAOL	22 795	4 605 583	588 607	967 763		1 798	178			6 186 724
BOP 147-PV	1 556									1 556
BOP central 174-ECAM	604 772									604 772
BOP 181-PR	463 115	53 161	90	11 568	6 000	5 225	5 992			545 151
BOP 203-IST	28 637 795	116 707	55 016					43 569		28 853 087
BOP 207-SCR		83 590	76 592	140 088	95 551	117 168	4 223		2 324	519 546
BOP central 217-PDD	109 924									109 924
BOP 217-CPPE (HT2)	1 189 236	7 992	78 692	35 631						1 311 551
BOP 217-CPPE (T2)	54 878 845		77 620	18 095			295			54 976 639

UPEB : Urbanisme, Paysage, Eau et Biodiversité - DAOL : Développement et Amélioration de l'Offre de Logement - PV : Politique de la Ville - ECAM : Energie, Climat et Après-Mines - PR : Prévention des Risques - IST : Infrastructures et Services de Transport - SCR : Sécurité et Circulation Routière - PDD : Politiques de Développement Durable - CPPE : Conduite et Pilotage des Politiques de l'Ecologie

ORGANIGRAMME

2012

DREAL de Basse-Normandie

Service Énergie Construction Climat Air Développement Durable

Philippe Cottanceau
Chef du service
secrétariat 02 50 01 84 51 ou 02 50 01 84 52

Division énergie air climat
Jean-Pierre Roptin
Chef de division

Mission développement durable
Bâtiment durable
Christian Cossart
Chef de mission

Service Aménagement des Territoires, Infrastructures et Habitat

Karl Kulinicz
Chef du service
secrétariat 02 50 01 83 61 ou 02 50 01 83 63

Division aménagement du territoire
François Anfray
Chef de division
adjoint au chef de service

Division habitat ville
Claude Hue
Chef de division
adjoint au chef de service

Division maîtrise d'ouvrage routière
Nicolas Puchalski
Chef de division
adjoint au chef de service

Service des Risques Technologiques et Naturels

Jean Delmond
Chef du service
Dominique Leroy
Appui au chef du service
secrétariat 02 50 01 84 72 ou 02 50 01 84 73

Division risques accidentels
Isabelle Frebourg
Chef de division
adjointe au chef de service

Division risques chroniques
Sylvie Boutten
Chef de division
adjointe au chef de service

Division risques naturels et sous-sols
N.
Chef de division
adjoint au chef de service

Direction

Christophe Quintin
Directeur régional

Christian Duplessis
Directeur adjoint

Gérard Clouet
Adjoint au directeur

Secrétariat
02 50 01 83 05
02 50 01 83 06

Télécopie
02 31 44 98 08

Secrétariat Général Régional

Benoît Hauchecorne
Secrétaire général régional
secrétariat 02 50 01 82 03

Service social régional
Josiane Ferey-Ernault
Conseillère sociale
territoriale
02 50 01 82 30

Division gestion financière, logistique et informatique
Christophe Soulier
Chef de division
adjoint au SGR

Division ressources humaines
Anne-Claire Salamand
Chef de division
adjointe au SGR

Mission Mont-Saint-Michel

Hélène Croze 02 50 01 83 07
Chargée de mission

Mission SGAR/DREAL

Fabrice Piedagnel 06 84 38 38 82
Chargé de mission

Service Ressources naturelles, Mer et Paysage

Ludovic Genet
Chef du service
secrétariat 02 50 01 84 12

*Division eau et
ressources minérales*
Annie Magnier
*Chef de division
adjointe au chef de service*

*Division
sites et paysage*
Françoise Avril
*Chef de division
Inspectrice des sites*

Division biodiversité
Denis Rungette
*Chef de division
adjoint au chef de service*

Service Transports Intermodalité Véhicules Sécurité Routière

Jean-Louis Juvet
Chef du service
secrétariat 02 50 01 83 26 ou 02 50 01 83 27

Unité déplacements, intermodalité,
sécurité routière
N. *Chef d'unité*

Division transports véhicules
Hélène Mach
*Chef de division
Adjointe au chef de service*

Animation du milieu professionnel
Christine Nègre
Chargée de mission

Mission Intégration Environnementale

Philippe Surville
Chef de mission
secrétariat 02 50 01 84 01

Mission Pôle d'Appui aux Services

Séverine Renard
Chef de mission
secrétariat 02 50 01 82 81

Pôle de Pilotage
Séverine Renard 02 50 01 82 81
Chef du pôle

Pôle communication
Yves Angella 02 50 01 82 85
Chef du pôle

Pôle juridique
Jean-Luc Poisnel 02 50 01 82 94
Chef du pôle

Mission SOCRATE (Stratégie de l'Observation et de la Connaissance Régionale pour l'Aménagement des Territoires)

Patrice Roux-Caillebot
Chef de mission
secrétariat 02 50 01 83 11

Pôle études
Marie-Josée Lopez-Jollé
*Adjointe au chef de mission
Coordonnatrice régionale des études*

Pôle géomatique
Jérôme Potel
Chef de pôle

Pôle statistiques
Jean-Pierre Belvezet
Statisticien régional

Unité territoriale du Calvados

CITIS - avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair

Hubert Simon
Chef d'unité
Secrétariat
02 31 53 40 80
Télécopie
02 31 53 40 99

Unité territoriale de la Manche

Résidence les Platanes
rue de la Marne - BP 506
50006 Saint-Lô cedex

Laurent Palix
Chef d'unité
Secrétariat
02 33 57 66 68
Télécopie
02 33 72 02 67

Unité territoriale de l'Orne

Cité administrative
Place Bonnet - CS 40020
61013 Alençon cedex

N.
Chef d'unité
Secrétariat
02 33 32 50 93
Télécopie
02 33 32 51 13

GLOSSAIRE

A

AAUR : Atelier d'aménagement et d'urbanisme régional
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADES : Accès aux données sur les eaux souterraines
ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ANT : Aménagement numérique des territoires
ARIA : Inventaire des accidents technologique et industriels
ARPE : Agence régionale pour l'environnement
AUCAME : Agence d'urbanisme de Caen-Métropole

B

BARPI : Bureau d'analyse des risques et pollutions industrielles
BAPR : Blocks Automatiques à Permissivité Restreinte
BASIAS : Base des anciens sites industriels et activités de service
BASOL : Base de données sur la pollution des sols
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières

C

CAR : Comité de l'administration régionale
CAUE : Conseil Architecture Urbanisme Environnement
CC : Cartes communales
CETE : Centre d'étude Technique de l'écologie
CIGT : Centre d'information et de gestion du trafic
CIZI : Cartographie informatique des zones inondables
CLIC : Comités locaux d'information et de concertation
CLIS : Commission locale d'information et de surveillance
CMNA : Commission des milieux naturels aquatiques
CNDP : Commission nationale du débat public
CNPV : Conseil national de la protection de la nature
COV : Composés organiques volatils
CPDP : Commission particulière du débat public
CPR : Contrat de projet Etat-région
CRC : Comité régional de concertation
CRPG : Commission régionale du patrimoine géologique
CRT : Conseiller pour la recherche et la technologie
CSPRN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CTU : Commission technique des usagers de l'eau

D

DALO : Droit au logement opposable
DAOL : Développement et amélioration de l'offre de logements
DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DCE : Directive cadre sur l'eau
DDCS : Direction départementale de la Cohésion Sociale
DDT(M) : Direction départementale des Territoires (et de la Mer)
DEEE : Déchets des équipements électriques et électroniques
DIRNO : Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest
DGITM : Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer
DOCOB : Document d'objectif pour un site Natura 2000
DPE : Diagnostic de performance énergétique
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DRAF : Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

E

EISH : Evénements importants pour la sécurité hydraulique
EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale
EPFN : Etablissement Public Foncier de Normandie
EPLS : Enquête sur le parc locatif social des organismes HLM publics
EPTB : Etablissement public territorial de bassin

F

FEDER : Fonds européen de développement régional

G

GEREP : Gestion électronique du registre des émissions polluantes
GIDIC : Gestion informatique des données des installations classées
GISEH : Gestion de l'information sur support éditorial hypertexte
GTIC : Groupe technique d'information et de communication

I

ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
IPPC : Integrated Pollution Prevention and Control
IREP : Registre français des émissions polluantes

L

LGV : Ligne à grande vitesse
LLF : Logement locatif social
LOLF : Loi organique relative aux lois de finances

M

MANA : Mise aux normes autoroutières
MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
MEDDTL : Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
MIGT : Mission d'inspection générale territoriale
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
MPSR : Management et pratiques de sécurité routière

O

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONISR : Observatoire national interministériel de la sécurité routière
ORSR : Observatoire régional de la sécurité routière

P

PAPI : Plan d'actions de prévention des inondations
PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration
PLU : Plan local d'urbanisme
PLUS : Prêt locatif à usage social
PLS : Prêt locatif social
PNR : Parc naturel régional
PPR : Plan de prévention des risques
PPRL : Plan de prévention des risques littoraux
PPRM : Plan de prévention des risques miniers
PPRT : Plan de prévention des risques technologiques

R

RFF : Réseau Ferré de France
RNU : Règlement national d'urbanisme
RRN : Réseau routier national
RT : Règlement thermique

S

SCAP : Stratégie de création d'aires protégées
SCORAN : Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SDPC : Schéma directeur de prévision des crues
SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales
SIG : Système d'information géographique
SINP : Système d'information sur la nature et les paysages
SITADEL : Système d'information et de traitement automatisé des données sur les logements
SPC : Service de prévision des crues
SR : Sécurité routière
SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
SRADDT : Schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires

T

THT : Très haute tension
TTM : Transports terrestres et maritimes

Z

ZDE : zone de développement de l'éolien
ZH : zone humide
ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique
ZPS : zone de protection spéciale
ZSC : zone spéciale de conservation



Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Basse-Normandie

10 boulevard du général Vanier - BP 60040 - 14006 Caen cedex
Tél. 02 50 01 83 00
Fax. 02 31 44 59 87

